

DEC162542DR02

Décision portant nomination de M. Geoffrey Letessier aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR9080 intitulée Laboratoire de Biochimie Théorique

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC162069INC du 31/08/2016 nommant M. Marc Baaden directeur de l'unité de recherche n°9080 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 19/09/2016 ;

Considérant que M. Geoffrey Letessier a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'université Pierre et Marie Curie du 22/05/2012 au 24/05/2012 et du 11/06/2012 au 14/06/2012 (39 heures),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Geoffrey Letessier, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°9080, à compter du 01/07/2016.

M Geoffrey Letessier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Geoffrey Letessier est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 09/12/2016

Le directeur de l'unité
Marc Baaden

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop